

Monsieur le Député,
Madame la Suppléante et Vice-Présidente de Rennes Métropole,
Mesdames, Messieurs les Elus et membres du CCAS,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Chaque année, pour nous élus, Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux, je vous le dis sincèrement, c'est un réel plaisir de pouvoir vous accueillir, vous rassembler, vous les acteurs de la Cité, à l'occasion de la nouvelle année.

Et, peut-être est-ce encore plus important de nous réunir cette année, en cette période difficile, où la crise éprouve très durement nos concitoyens et où il nous faut préserver nos valeurs communes, préserver notre idée du « vivre ensemble ».

Alors, à l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi, au nom du Conseil Municipal, de vous offrir nos vœux de bonheur, de santé et de réussite à vous et à vos familles.

Que 2012 apporte un souffle nouveau afin que vos souhaits, vos projets professionnels, familiaux, associatifs trouvent des vents porteurs.

Le proverbe dit : « **Puisqu'on ne peut changer la direction du vent, il faut apprendre à orienter les voiles** ». Orienter différemment les voiles, essayer de faire autrement afin de continuer à agir malgré les restrictions financières : c'est bien l'enjeu d'aujourd'hui et des années à venir.

Au vu du rôle que nous jouons, que jouent les collectivités locales dans les dynamiques territoriales, dans le maintien de la cohésion sociale, dans l'investissement économique et l'emploi, il faut souhaiter que nous puissions dégager rapidement de nouvelles marges de manœuvre budgétaires. Cela sera rendu possible par une véritable réforme de la fiscalité locale, indispensable, afin d'assurer la nécessaire péréquation entre les territoires et de permettre une relance de la capacité d'initiatives des exécutifs locaux.

Dans le contexte actuel de crise économique et sociale, figurent, plus que jamais au rang de nos priorités 2012, **la lutte contre les inégalités et la recherche de l'équité** en accentuant nos politiques en direction des publics les plus fragiles. La solidarité est au cœur de notre mandat et continuera de l'être en 2012. Elle impose une capacité d'anticipation et de prospective, elle impose des partenariats confiants avec les secteurs associatifs, sociaux et institutionnels. C'est bien le rôle de la commune d'être le pivot en matière de solidarité pour fédérer toutes les personnes qui veulent s'impliquer dans différents projets.

Il y a tout juste un an, j'évoquais ici la création d'une épicerie solidaire et la constitution d'un groupe autour d'acteurs économiques et de personnes ressources disponibles pour conseiller et orienter les demandeurs d'emploi dans leurs démarches. Celui-ci vient de démarrer, en partenariat avec le Point Accueil Emploi, et proposera à celles et ceux qui sont en recherche d'emploi de trouver des parrains et marraines motivés pour les accompagner dans la réalisation de leur projet professionnel.

Quant à l'épicerie solidaire, ouverte depuis début octobre, elle permet déjà à une soixantaine de personnes de bénéficier, chaque semaine, de produits alimentaires à faible coût et de satisfaire ainsi un besoin vital tout en trouvant, auprès des bénévoles, réconfort et chaleur humaine.

En complément de ces dispositifs, nous avons également initié plusieurs actions en faveur des familles. La refonte des quotients familiaux a permis d'étendre le nombre de foyers bénéficiant de tarifs dégressifs pour les services municipaux tels que la restauration scolaire ou l'accueil de loisirs et de minorer la participation des familles déjà bénéficiaires, la Collectivité prenant à sa charge plus de 340 000 € liés au service de restauration.

Des temps forts intergénérationnels ont été programmés : la Semaine Petite Enfance et la Semaine Bleue ont rencontré un réel succès. Autre réussite, le Relais Atout' Age, initiative conjointe de Relais Services et de l'ABVV, pour permettre aux seniors de partager de vrais moments de convivialité. Les services Bricol'Age et

Transport'Age, les visites d'amitié participent également à entretenir des relations avec celles et ceux qui sont plus isolés.

En 2012, nous mettrons en place le dispositif « Sortir » pour faciliter l'accès au sport, aux loisirs et à la culture des personnes qui peuvent en être privées en raison de difficultés financières. Nous développerons également de nouvelles politiques pour lutter contre la fracture numérique, l'isolement et les difficultés d'insertion sociale. Parmi nos réponses : la mise en place d'ateliers informatiques, la proposition de repas intergénérationnels, l'accompagnement aux déplacements ou encore la désignation de personnes référentes dans les logements collectifs afin de développer les liens sociaux et de mieux vivre ensemble.

Les actions de solidarité doivent, en effet, se multiplier en cette période troublée où la montée du chômage et de la précarité nous oblige à la vigilance, à une veille permanente, à une attention soutenue envers ceux qui se retrouvent en difficulté.

S'il est délicat, dans ce contexte, de se projeter en matière économique, il nous faut cependant conforter les atouts de notre territoire, en lien avec Rennes Métropole et les différentes collectivités locales, dans une politique coordonnée. C'est pourquoi nous continuerons à nous investir dans le développement économique sous toutes ses formes.

Les études en cours pour la réalisation de la future zone d'activités d'intérêt communautaire, dédiée à l'industrie, la logistique et le tertiaire sur 60 hectares, au lieu-dit Les Rignés, participe à cette dynamique métropolitaine.

Suite à l'échec de l'implantation de l'enseigne Auchan, nous conduisons également avec Rennes Métropole une nouvelle réflexion pour développer d'autres types d'activités sur le secteur de la Busnelais.

Au vu de la taille de notre commune, se pose, par ailleurs, la nécessité de proposer une nouvelle surface de vente alimentaire en complément des enseignes déjà existantes. Depuis plusieurs mois, nous travaillons donc sur un projet à proximité de l'échangeur de La Morinais. De même, nous cherchons à conforter

l'offre commerciale de l'avenue d'Armorique, d'Est en Ouest, afin d'être en cohérence avec les secteurs d'habitat existants ou à créer.

La zone d'activités de La Forge poursuit sa mutation avec l'arrivée de nouvelles entreprises et celle de La Renaudais voit les dernières constructions se réaliser. Aussi, allons-nous programmer l'extension de celle-ci en débutant cette année les études d'aménagement.

Le territoire, la ville, les espaces, les paysages, l'agriculture et ses productions sont également en perpétuelle évolution. Dans cette période où l'on réinterroge nos modèles, je vous invite à aller voir à l'écomusée de La Bintinais l'exposition « Le grand espoir ». Elle raconte la révolution économique et sociale qu'ont connue les campagnes bretonnes dans les années 60. Du cheval au tracteur, un demi-siècle de mutations, riche d'enseignements.

Aujourd'hui, même si les productions sont fragiles, le dynamisme de nos agriculteurs, sur la trentaine de sièges d'exploitation de notre commune, est déterminant, par exemple, dans le développement des circuits courts ou la réponse apportée à la demande croissante en produits et aliments biologiques.

Le bio, les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), les commerces de proximité sont potentiellement des secteurs en devenir. Savoir parler des produits est le véritable atout des commerçants face au silence des gondoles des grandes surfaces. Le succès de notre marché dominical est là pour en attester.

Dans cet esprit, nous souhaitons renforcer la présence des commerces et des services au centre commercial du Trégor. La présence de ceux-ci, à proximité de secteurs d'habitat dense, permet notamment aux personnes à faible mobilité de retrouver une certaine autonomie. La création prochaine d'un collectif alliant commerces, services et logements en sera la traduction. Revitaliser, rénover, favoriser l'accessibilité, la mixité sociale sont des enjeux qui concernent également des secteurs tels que celui de La Levée et celui où était implantée l'entreprise

Lactalis. Leurs réhabilitations permettront de s'adapter aux évolutions de notre société et notamment au vieillissement de la population.

Nous sommes conscients qu'en installant ces démarches, nous pouvons froisser, déplaire, voire générer de l'incompréhension. L'espace, je l'évoquais à l'instant, est une denrée rare. Il ne faut pas le gaspiller si nous voulons nous inscrire dans une démarche de développement durable, assurer la transmission de notre patrimoine naturel aux futures générations et garantir la viabilité de nos exploitations agricoles. C'est avec ce sens des responsabilités que nous avons élaboré le Plan Local d'Urbanisme, schéma du développement de notre commune. Il a été adopté en juillet dernier et permettra de faire évoluer notre cadre de vie dans le respect de ces grands principes.

Lorsqu'on regarde l'histoire de l'urbanisation de notre commune, on s'aperçoit que le premier bouleversement s'est produit avec l'arrivée des 350 pavillons de la Haye-Renaud, surnommés « les Chalandonettes », dont nous fêterons les 40 années au printemps prochain. Que de changements depuis : lotissements, équipements publics, voiries nouvelles, pistes cyclables, plan d'eau...

A Betton, qu'est-ce qui n'a pas bougé depuis les années 70 ? Le canal, le chemin de fer, les platanes, l'église et sa place ainsi que la rue de Rennes et quelques maisons à l'architecture traditionnelle. Tout cela pour vous dire que les changements suivent l'histoire des territoires et de leurs mutations. La proximité de notre commune avec une capitale régionale et notre adhésion à une agglomération attractive rendent d'ailleurs ces changements inéluctables.

Pour autant, il ne s'agit pas d'accomplir ces évolutions sans préserver notre qualité de vie. Je pense que, depuis plusieurs décennies, le travail mené par les différentes équipes municipales est là pour en attester. **Betton a su garder son âme.** Notre ville séduit : son cadre de vie, ses réseaux de transports, son marché dominical et ses équipements publics sont les critères les plus cités par les nouveaux habitants pour expliquer leur choix d'y habiter.

L'urbanisation n'est en rien synonyme de remplissage. Si vous observez, dans le détail, le Plan Local d'Urbanisme, vous verrez que ces grands équilibres entre ville et campagne sont préservés, voire renforcés.

Des sites emblématiques tels que le canal, la forêt, les ruisseaux, les espaces agricoles, plusieurs lignes de crêtes sont classés, mais aussi protégés par une politique de réserve foncière volontariste qui nous permet, entre autres, de maintenir une faune et une flore remarquables. Une centaine d'hectares ont été ainsi acquis par la Collectivité pour assurer cette préservation.

Autre exemple, lorsque la collectivité consacre, pour la création d'un parc, quatre hectares et demi en plein centre, à proximité des lotissements des Mézières et de La Renaudais, elle acte la nécessité de conserver de grands espaces pour favoriser la rencontre, les jeux pour enfants, et d'avoir un parti pris paysager de qualité. Ce n'était en rien une obligation ! Cette surface aurait pu permettre l'implantation de 150 logements. Notre conception de la ville n'étant pas celle-là, aujourd'hui, nous préférons, nous élus, avec les urbanistes et les paysagistes, y inventer d'autres usages parmi lesquels la création de jardins familiaux. Avec la même détermination, nous réalisons l'opération 10 000 habitants / 10 000 arbres qui se traduit par des plantations le long des chemins, la création de nouvelles haies bocagères et différentes actions de sensibilisation à l'environnement avec les élèves des groupes scolaires.

Dès lors, si nous sommes amenés, aujourd'hui, à requalifier un espace vert de 2 500 m², c'est uniquement afin de rendre cohérent nos aménagements et les services qui vont avec. Cela se fait, de surcroît, toujours dans le sens de l'intérêt général.

L'intérêt général, le logement en fait partie et s'il y a actuellement un sujet qui fait débat dans nos collectivités, c'est bien celui-là. En effet, l'angoisse liée au droit au logement, trop de nos concitoyens la connaissent, parmi lesquels les plus jeunes et les personnes aux revenus modestes. Même si le Plan Local de l'Habitat de l'agglomération participe activement à la régulation de l'offre et à sa diversité, la

maîtrise des loyers, pour éviter toute spéculation financière sur le dos des locataires, notamment des classes populaires et moyennes, reste toujours un enjeu important.

C'est animés de cette volonté de permettre à tous ceux qui le souhaitent de venir habiter notre commune et ce, quels que soient leurs revenus, que nous continuerons à offrir différents programmes de logements.

Plusieurs opérations ont aujourd'hui démarré : sur les 245 logements de La Basse Renaudais, plusieurs dizaines sont déjà sorties de terre. La viabilisation des 85 logements de La Basse Robinais sera effective au printemps, quant à la zone d'habitat de 13 hectares à la Renaudais, elle comprendra 130 logements et verra son démarrage à la fin du premier semestre. En outre, 110 logements sociaux seront livrés cette année avec la volonté d'assurer une réelle mixité et une répartition équitable sur l'ensemble de notre territoire.

Parallèlement, sont en cours de réalisation de nombreux travaux de rénovation de l'éclairage public pour réaliser des économies d'énergie, de création de pistes piétons-cyclables pour conforter les déplacements doux et de réfection de voirie. Je pense à la rue de l'Argoat et à la rue de La Basse Renaudais qui débutera prochainement.

Au-delà des réponses à la demande croissante de logements, n'oublions pas que ces programmes alimentent les carnets de commandes de centaines d'entreprises du pays de Rennes et que ce sont des dizaines de millions d'euros injectés dans l'économie de notre territoire. Avec ces projets, notre commune participe donc, concrètement, à l'activité des entreprises et, par conséquent, à la lutte contre le chômage.

Il est à noter que ces différents travaux sont réalisés sans recours à l'emprunt ni augmentation des impôts locaux et ce, pour la dixième année consécutive. Après avoir investi de manière très conséquente lors de nos précédents mandats, au moment où le contexte était favorable, pour doter notre commune d'équipements structurants, nous pouvons aujourd'hui compter sur des finances saines.

Cette année, ce sont deux millions d'euros qui seront consacrés au développement d'une politique foncière ambitieuse et à nos investissements parmi lesquels deux équipements majeurs. En premier, la livraison, fin février, du groupe scolaire de La Haye-Renaud, dans le respect des délais. Ce n'était pas une mince affaire puisqu'il a fallu gérer sur le site, parallèlement aux travaux, la poursuite de l'enseignement. Merci aux élèves, à leurs parents et aux enseignants pour leur patience. Ce bâtiment basse consommation a bénéficié des dernières évolutions en matière de matériaux et de technologies. A ce titre, il a été subventionné par l'Etat, la Région, le Département et l'ADEME. Autre point remarquable, il est resté à quelques euros près dans l'enveloppe d'un million d'euros affectés à ce bâtiment. **Ne pas dépenser plus que ce que l'on a**, c'est bien là une consigne imposée par les temps actuels !

Autre investissement : la Ferme de La Chaperonnais dont les travaux démarreront début avril et dont vous avez pu recevoir l'illustration en carte de vœux. Ce centre d'accueil et de loisirs pour enfants, par sa polyvalence, permettra aux familles de profiter des salles et des espaces naturels. Il permettra également à l'ensemble des groupes scolaires d'y organiser des classes vertes pour sensibiliser les enfants à leur environnement.

Cette réalisation mobilise, depuis plusieurs années, différents partenaires. Projet structurant pour notre ville, elle offrira, sur un domaine de 6 hectares, dans cette ancienne ferme, un environnement de qualité avec la présence d'animaux et la proximité des jardins familiaux. Au mois de mars, avant le démarrage des travaux, tous les Bettonnais seront invités à venir découvrir l'histoire de ce site emblématique et à se laisser conter les différentes étapes de sa mutation à travers une exposition. Cet investissement, avant appels d'offres, est estimé à 1 million 200 000 euros.

Dans quelques semaines, la section foot ouvrira son foyer sportif, lieu de convivialité et d'accompagnement pour ses 400 licenciés. Ce projet est remarquable car c'est une coproduction : ville de Betton / CSB section foot. La ville a réalisé les terrassements et effectué l'achat des matériaux tandis que l'association et ses

bénévoles ont construit le bâtiment. Cette initiative est intéressante et sûrement reproductible pour d'autres projets.

Équipement structurant intercommunal très attendu, la piscine aurait pu être aussi une coproduction, mais un des financeurs s'est retiré au dernier moment pour un autre scénario. Alors, me direz-vous, ou plutôt m'avez-vous déjà dit : « Betton boit la tasse ! », « vous pouvez toujours acheter le plongeur en attendant... », « aménagez donc le plan d'eau... », j'arrête là. Plus sérieusement, aujourd'hui, nous recherchons un nouveau partenaire pour remplacer Saint-Grégoire, facteur indispensable pour assurer l'équilibre financier. En effet, ce projet qui avoisine les 12 millions d'euros est, par nature, surtout dans le contexte actuel, une réalisation intercommunale. Le comportement de la commune de Saint-Grégoire apparaît donc incompréhensible et égoïste si l'on se place du point de vue de la gestion des finances publiques. Cependant, malgré cette difficulté, Betton et les huit autres communes engagées conservent une détermination intacte quant à la réalisation de cet équipement légitimement attendu par 35 000 habitants.

En dehors de ces investissements locaux, permettez-moi d'en citer quelques autres portés par l'agglomération : la deuxième ligne de métro, le projet SNCF de ligne à grande vitesse, le centre des congrès des Jacobins, les projets Euro Rennes et Via Silva sont aussi, pour plusieurs années, des investissements structurants qui favoriseront l'attractivité de notre agglomération et, par voie de conséquence, le dynamisme de notre commune.

Ce dynamisme est aussi, comme je l'évoquais au début de mon propos, généré par les initiatives collectives et notamment la vie associative porteuse d'innovations dans tous les domaines. Sport, culture, loisirs, action sociale, emploi, solidarité, les associations sont sur tous les fronts et produisent quotidiennement quantité d'actions et de manifestations. Force économique, elles emploient 118 équivalents temps plein et fédèrent plus de 9 000 adhérents.

« **Réapprendre à coexister** », tel était le titre d'un article récent dans le quotidien le Monde. Il relatait qu'à l'heure du triomphe de l'individualisme, vivre ensemble était loin d'être une évidence.

Nous sommes pourtant persuadés, à l'image de ce que vous produisez, vous associations, que localement nous avons collectivement cette force pour que la vie associative, dans toute sa diversité, garde ses valeurs, ses envies et sa créativité. L'événement *Bazar le jour, biz'art la nuit* que nous avons organisé ensemble, en juin dernier, en est la meilleure illustration et nous restons, bien sûr, à vos côtés pour vous accompagner dans la réalisation de vos différents projets.

Les jeunes ne sont pas en reste pour s'investir dans des démarches collectives. Récemment créées, des associations telles que Courts en Betton - festival de courts métrages - ou le groupe de skateurs permettent aux plus jeunes d'expérimenter leurs idées et d'acquérir des compétences utiles pour leur insertion professionnelle.

Se mettre au service des autres, à l'instar des 10 jeunes recrues qui ont fait leur entrée en 2011 à la caserne des sapeurs pompiers, portant ainsi à 32 l'effectif des volontaires qui ont assuré 400 interventions l'an passé, ou partir vivre une expérience à l'étranger sont autant d'apprentissages enrichissants. La Collectivité les encourage afin de favoriser la mobilité des jeunes et de leur permettre, ainsi, d'acquérir une meilleure compréhension du monde et de sa complexité.

La médiathèque et le cinéma participent également à cette compréhension. Toutes générations confondues, les Bettonnais s'y retrouvent pour partager des savoirs et des émotions. Avec 6 521 inscrits à la médiathèque et 16 000 entrées au Triskel l'an passé, notre envie de culture se révèle insatiable et bien servie par le professionnalisme de l'équipe de la médiathèque et le militantisme cinématographique des bénévoles de l'association Éveil Triskel. Ces derniers, en effet, n'ont pas hésité à programmer des séances supplémentaires face à la file d'attente constituée de toutes celles et tous ceux qui souhaitent voir le film « *Intouchables* » et ont œuvré, depuis longtemps, pour préparer la révolution technologique que constitue le passage au numérique dès le mois de février.

De la culture à la politique, il n'y a qu'un pas que je franchis pour souligner qu'à l'occasion des rendez-vous nationaux importants que sont les élections

présidentielles et législatives, le choix de notre horizon commun sera une décision cruciale. 1 012 inscriptions nouvelles ont été enregistrées sur les listes électorales au 31 décembre. On peut voir là une expression du sens civique et une envie des citoyens de participer au débat démocratique. Lors du dernier Congrès des Maires, le Maire de Paris, Bertrand Delanoë soulignait qu' *« à la veille des prochaines élections, notre pays a besoin de ses différences. Notre pays a besoin de débats contradictoires. Tout cela, c'est notre richesse : débattre et que le peuple tranche »*.

Je ne peux clore mon propos sans évoquer le personnel communal, 160 agents exercent leurs missions dans les nombreux services de la collectivité. Monsieur Coutaud, Directeur général, je sais que vous partagez cette idée qui rappelle que *« nous devons anticiper la réforme des collectivités en démontrant au quotidien notre capacité à nous adapter aux enjeux de notre territoire ainsi qu'aux besoins de nos usagers »*.

Malgré des moyens contraints, notre Administration recherche en permanence à améliorer les réponses apportées aux attentes des usagers en s'engageant dans une démarche qualité pour optimiser son accueil, en investissant dans les nouvelles solutions technologiques pour faciliter les démarches administratives et, surtout, en réaffirmant ses valeurs que sont le sens du service public et de la prévenance à l'égard de ceux qui ont le plus besoin de notre solidarité.

Aux côtés des agents, nous les élus, avec détermination et passion, œuvrons à la mise en place de nos engagements. Respectueux de la parole donnée, nous vous enverrons prochainement notre bilan à mi-mandat.

Une équipe municipale, ce sont aussi avant tout des femmes et des hommes et, lorsque l'un d'eux quitte le navire, emporté par la maladie, la tristesse est grande... Michel, nous te saluons et nous te remercions.

Récemment, Jean-Paul Delevoye, Président du Conseil Economique Social et Environnemental, écrivait *« rétablir l'envie de chacun de se sentir responsable du*

collectif passe par la reconstitution de la confiance en soi ». Il ajoutait également « il faut mettre l'accent sur le vivre ensemble contre le triomphe du chacun pour soi ».

Je nous souhaite, à toutes et à tous, de trouver courage et confiance dans ce vivre ensemble et je vous assure que vous pouvez compter sur les élus que nous sommes pour être à vos côtés.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, au nom du Conseil Municipal, je vous renouvelle tous mes vœux et une bonne et heureuse année 2012 à toutes et à tous.

Merci